

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2024

N° DES-BTSMS-2024-06-027

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur spécialité
Maintenance des systèmes session 2024

Le directeur du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de son directeur ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu du 21 février 2020 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Maintenance des systèmes ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Maintenance des systèmes :

Président : Monsieur Thomas ROY, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Monsieur François LOUF ;

Enseignants : Madame Odile LAUTOUT ; Messieurs Christophe FERRY, Belkacem GOUDJILI, Loufi MAMOUN, François MARROY, Patrice SAC, Yannick VILLENEUVE, Stéphane VOISIN, Mehdi ADADAINÉ, Monir AHSSAINI, Stéphane ANDRE, Alexandre ANTOINE, Nabil BEN KHELIFA, Lionel GUICHET, Paul PELLISSIER.

Professionnels : Messieurs Guillaume BERTHON, Alexandre BISSON, Mohamed BITARI, Jérémy DECHAUNE, Antoine DRUMARD, Rodolphe FERT, Frédéric FRANCOIS, Manel KARRA, Hafed KHELIFI, Anthony LAROBÉ, Giuseppe LONGOBARDI, Kevin MOKHTARI, Hicham MOUKTADER, Sébastien NASSAU, Xavier NEHAR,

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024


Frédéric MULLER